Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié privé augmente de 0,3 % (estimation flash)

ESTIMATION FLASH DE L'EMPLOI SALARIÉ - PREMIER TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 6 mai 2022 · n° 122

Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comptabilisées dans l'emploi les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en situation de chômage partiel et celles en arrêt-maladie).

Cette première estimation « flash » de l'emploi salarié privé sur le premier trimestre 2022 est fondée sur une mobilisation anticipée des données issues des déclarations sociales nominatives (DSN) jusqu'en mars 2022. Elle pourra être révisée à l'occasion de la publication de l'estimation détaillée de l'emploi salarié (public et privé), prévue le jeudi 9 juin 2022.

Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié privé ralentit : +0,3 % après +0,6 % au trimestre précédent

Entre fin décembre 2021 et fin mars 2022, l'emploi salarié du secteur privé ralentit : +0,3 % après +0,6 % (soit 66 100 créations nettes d'emplois après 117 900). Cette hausse fait suite à celles de 2021 (+3,5 % sur l'ensemble de l'année soit +677 700 emplois), qui avaient déjà plus que compensé la baisse de 2020 (−1,8 % soit −354 000 emplois). Au total, fin mars 2022 l'emploi salarié privé dépasse son niveau d'avant la crise sanitaire (soit fin 2019) de 2,0 % (+389 700 emplois).

L'emploi intérimaire se replie légèrement après sept trimestres de hausses consécutives

Au premier trimestre 2022, l'emploi intérimaire se replie légèrement (−1,4 % soit −11 500 emplois) après une forte hausse au trimestre précédent (+5,4 % soit +42 300 emplois). De mi-2020 à fin 2021, sept trimestres de hausses successives (+359 200 créations nettes cumulées) avaient plus que compensé la baisse historique du premier trimestre 2020 (−310 000 emplois). L'emploi intérimaire reste, au premier trimestre 2022, au-dessus de son niveau d'avant-crise : +4,8 % (soit +37 500 emplois) par rapport à fin 2019.

Hors intérim, l'emploi salarié privé augmente au premier trimestre 2022 de 0,4 % (+77 600 emplois). Pour mémoire, dans cette publication les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (industrie, construction, tertiaire).

Hors intérim, l'emploi salarié privé augmente dans tous les secteurs

L'emploi industriel (hors intérim) augmente de nouveau légèrement au premier trimestre 2022, dans la lignée des trimestres précédents : +0,1 % (+3 100 emplois) après +0,2 % au trimestre précédent. Il s'agit du cinquième trimestre consécutif de hausse, portant à 23 400 le nombre de créations nettes cumulées entre fin 2020 et fin mars 2022. Ces hausses ne compensent cependant pas les pertes de 2020 (−56 200 emplois) ; l'emploi industriel demeure ainsi au-dessous de son niveau d'avant la crise sanitaire (−1,1 % soit −32 900 emplois par rapport à fin 2019).

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié privé ralentit au premier trimestre 2022 : +0,3 % après +0,5 % (soit +38 900 après +57 100 emplois). Dans ce secteur, après avoir chuté en 2020 (−2,6 % soit −299 100 emplois), l'emploi salarié privé a nettement rebondi en 2021 (+4,2 % soit +478 400 emplois). Fin mars 2022, il dépasse ainsi largement son niveau d'avant-crise : +1,9 % soit +218 300 emplois par rapport à fin 2019.

Dans la construction, l'emploi salarié privé (hors intérim) augmente de nouveau de 0,4 % (+6 000 emplois après +6 300). Il dépasse de 0,8 % (+11 800 emplois) son niveau de mars 2021 et de +5,1 % (+73 600 emplois) son niveau de fin 2019.

Enfin, au premier trimestre 2022 l'emploi salarié privé dans le tertiaire non marchand augmente nettement : +1,2 % après +0,1 % (soit +29 700 après +2 400 emplois). Il dépasse amplement son niveau de fin 2019 : +3,4 % soit +84 600 emplois.

Évolution de l'emploi salarié privé : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019	Niveau
	2021T4	2022T1	2022T1	2022T1	2022T1
Agriculture	4,8	-0,1	6,1	8,6	316,7
Industrie	4,9	3,1	16,7	-32,9	3 083,9
Construction	6,3	6,0	11,8	73,6	1 503,3
Tertiaire marchand	99,4	27,4	502,6	255,8	12 647,1
intérim (*)	*42,3*	*-11,5*	*70,3*	*37,5*	*817,9*
hors intérim	*57,1*	*38,9*	*432,3*	*218,3*	*11 829,1*
Tertiaire non marchand	2,4	29,7	39,4	84,6	2 575,3
Ensemble privé	**117,9**	**66,1**	**576,7**	**389,7**	**20 126,3**

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
Lecture : au premier trimestre 2022, les créations nettes d'emploi salarié privé dans le tertiaire marchand sont de 27 400 par rapport au trimestre précédent.
Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.
Sources : Insee et Dares

Évolution de l'emploi salarié privé : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019
	2021T4	2022T1	2022T1	2022T1
Agriculture	1,5	0,0	2,0	2,8
Industrie	0,2	0,1	0,5	-1,1
Construction	0,4	0,4	0,8	5,1
Tertiaire marchand	0,8	0,2	4,1	2,1
intérim (*)	*5,4*	*-1,4*	*9,4*	*4,8*
hors intérim	*0,5*	*0,3*	*3,8*	*1,9*
Tertiaire non marchand	0,1	1,2	1,6	3,4
Ensemble privé	**0,6**	**0,3**	**2,9**	**2,0**

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.
Sources : Insee et Dares

Pour en savoir plus

L'estimation flash de l'emploi salarié, disponible moins de 45 jours après la fin du trimestre, couvre uniquement le champ privé. Dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand hors intérim, les estimations flash sont principalement réalisées en mobilisant de manière anticipée les données issues de la déclaration sociale nominative (DSN). L'estimation flash de l'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des DSN des entreprises de travail temporaire ; la Dares met à disposition des séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle (**https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/lemploi-interimaire**).

Prochaines publications : estimation détaillée du premier trimestre 2022 le 9 juin 2022 à 7h30 et estimation flash du deuxième trimestre 2022 le 5 août 2022 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr

Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475